

Pierre LAFAYE
Conseiller municipal de Bussy Saint Georges
Groupe Bussy en action
pierrelafaye@free.fr

Monsieur Hugues RONDEAU
Maire de Bussy Saint Georges
Place de Verdun

77600 BUSY SAINT GEORGES

Bussy Saint Georges, le 9 janvier 2010.

Monsieur le Maire

Lors de la séance du Conseil municipal en date du 29 décembre 2009, vous nous avez soumis une Décision Modificative n°4.1 au budget principal de la ville. Cette délibération portait entre autre inscription en recette d'investissement au compte 16 (emprunt et dette assimilée), une somme de 22.252.492€.

Toute inscription budgétaire en recette devant être réelle et sincère, celle-ci doit soit s'appuyer sur une notification pour une subvention ou un contrat pour un prêt.

Conformément aux dispositions de l'article 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'adresser par retour une copie du contrat de prêt ou du projet de contrat relatif à cette inscription budgétaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.